Gérer les assurances de l'entreprise

Identifier les risques, négocier les contrats, gérer les sinistres

Pour qui

- Responsable financier, administratif et financier.
- Toute personne ayant à négocier, gérer les assurances de l'entreprise.

Enjeu : Acquérir les fondamentaux

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Objectifs

- Identifier les risques assurables.
- Repérer les solutions d'assurance.
- Négocier les contrats d'assurance de l'entreprise.
- Gérer un sinistre jusqu'au paiement.

Programme

1/ Identifier les différents risques assurables

- Cartographie des risques.
- Évaluer les risques liés aux hommes, matériels et financiers.
- Risques assurables ou non.
- Risques cédés et conservés.
- Contrats obligatoires ou non.
- **Cas : analyser un dispositif de maîtrise des risques.**

2/ Connaître les solutions d'assurance

- Responsabilité civile : grands principes posés par la loi, obligation de couverture, étendue de la garantie.
- Assurance dommages : éléments assurables, ce qu'il faut déclarer aux assureurs.
- Assurance perte d'exploitation, période, évènements à assurer, dommage aux biens.
- Police flotte : présentation et modalités pratiques.
- **Cas : définir le contrat d'assurance couvrant différentes natures de risque.**

3/ Négocier un contrat d'assurance

- Rôle du courtier.
- Notices d'information, conditions générales.
- Tableau pratique d'analyse des notices d'information.
- Limites contractuelles des sinistres assurables. Plafonds de garanties, franchises, exclusions.
- Mise en place : durée, note de couverture.
- Conditions de résiliation du contrat d'assurance par l'assuré, par l'assureur.
- Mode de calcul de la prime, comment la négocier.
- **Exercice : analyse de différents contrats d'assurance et CGV.**

4/ Gérer un sinistre jusqu'au paiement

- Relation avec l'assureur et le courtier.
- Dossier de déclaration.
- Déclaration à l'assureur.
- Mesures conservatoires, expertises.
- Principes d'indemnisation selon les types d'assurance.
- Prescription biennale sur les contentieux.
- **Cas : Gestion d'un sinistre, analyse d'un rapport d'expertise.**

Points forts / Moyens pédagogiques

- Modèles de courrier de déclaration de sinistre, convocation pour l'expertise, recours, mise en cause.
- Tableau d'analyse des différentes propositions d'assurance.
- Nombreuses études de cas

2 jours (14h présentiel)

Réf. 8232

38 €HT Paris

1 320 €HT

Dates et villes

Sur cegos.fr, retrouvez en temps réel les dates et les places disponibles en tapant la Réf. 8232

Formation proposée à **Paris**

Dans le cadre de notre démarche qualité, toutes nos formations font l'objet d'une évaluation détaillée par les participants : « à J+1 » dès le lendemain de la fin de la formation.
Sanction de la formation : attestation de formation.

© Cegos 2018

Sessions en 2018 - Référence 8232

Paris

Qualité des formations :
Cegos est certifié AFAQ selon le référentiel ISO 9001, qualifié OPQF (qualification figurant sur la liste CNEFOP) et enregistré au Datadock.

Retrouvez en temps réel les dates et les places disponibles sur Cegos.fr en tapant la référence 8232
Toutes nos formations sont réalisables dans votre entreprise à la date qui vous convient.
Document créé le 01/07/2019